

Trafic de cannabis : trois étudiants de l'UCL arrêtés !

Gâce au boulot minutieux des enquêteurs de la PJF Namur, un gros trafic de cannabis entre Namur et Louvain-la-Neuve vient d'être démantelé. Six mandats d'arrêt ont été décernés, dont trois à des étudiants de l'UCL !

C'est un beau coup de filet qu'a réalisé la police judiciaire fédérale de Namur. Après de longs mois de travail, les enquêteurs ont démantelé un vaste trafic de cannabis qui menait notam-

ment jusqu'à des étudiants de l'Université catholique de Louvain.

Trois d'entre eux ont été arrêtés. Le trafic se faisait « à belle échelle », selon une source proche du dossier. La culture était établie en région namuroise et, en remontant la filière, les enquêteurs sont arrivés jusqu'à ces étudiants originaires de la province du Brabant wallon. Plusieurs kilos de cannabis ont été saisis.

UNE GROSSE CULTURE

Six mandats d'arrêt ont été décernés par le juge d'instruction Frédéric Gilson à Dinant.

Aussi bien à l'UCL qu'au parquet de Nivelles, personne n'a pu nous confirmer ces faits.

Au parquet de Namur, Charlotte Fosseur, substitut du procureur du Roi et chargée des relations avec la presse confirme la découverte d'une culture de cannabis « d'une certaine importance dans l'arrondissement de Namur ».

De là, plusieurs personnes ont été interpellées, « mais il a fallu chercher », conclut Charlotte Fosseur. C'est ce qu'ont fait les enquêteurs de la PJF Namur durant plusieurs mois afin de mettre fin à ce trafic.

Un trafic qui ne constitue malheureusement pas un fait isolé

au niveau des étudiants de l'UCL. Fait du hasard, plusieurs personnes comparaissaient ce mercredi dans le cadre d'un trafic de drogue (marijuana et ecstasy) mis en

place entre 2014 et 2017 à Louvain-la-Neuve.

Dans cette affaire, qui a des ramifications au Maroc, en Espagne et aux Pays-Bas, on trouve 17 prévenus sur le banc des accusés.

14.000 € DANS UN KOT !

Des informations à propos de ce trafic étaient traitées depuis octobre 2016 par la police, mais c'est une « heureuse erreur » de la police locale qui a précipité l'enquête, le 24 février 2017. Une équipe d'intervention s'est trompée d'adresse et a frappé à la porte d'un kot de Louvain-la-Neuve qui n'était pas concerné par la mission prévue.

Lorsqu'un jeune homme a ouvert, l'odeur de cannabis qui ré-

gnait dans la pièce et certains éléments visuels ont poussé les policiers à entrer dans le cadre d'un flagrant délit. Ils ont alors mis la main sur près de 500

grammes de cocaïne, un kilo de marijuana, 850 pilules d'ecstasy, un kilo et demi de résine de cannabis, et 14.000 euros.

À la suite des arrestations et éléments recueillis à cette occasion, la police a intercepté une voiture entrant en Belgique depuis la frontière luxembourgeoise, alors qu'elle remontait d'Espagne avec 10 kilos de cannabis, après avoir « descendu » un kilo de cocaïne des Pays-Bas vers la péninsule ibérique. Le cannabis alimentait le trafic mis en place à Louvain-la-Neuve, où les dirigeants de l'organisation employaient des clandestins marocains pour vendre de la drogue. Plusieurs peines de sept, six, cinq, trois et deux ans d'emprisonnement ont été requises mercredi à l'encontre des dix-sept prévenus, pour un total dépassant 60 ans. ●

J. MAGHE, C. DORMAL, XDB

Un problème récurrent**« Louvain-la-Neuve est propice à la vente de drogues »**

La consommation de cannabis chez les jeunes et principalement au sein de la population estudiantine est-elle importante ? À cette question, il n'existe pas de réponse statistique permettant de l'affirmer.

« On sait que Louvain-la-Neuve est un terrain plus propice à la vente de drogue grâce aux nombreux étudiants qui sont sur place », explique le commissaire Levêque à la zone de police Ottignies-Louvain-la-Neuve. « Généralement, c'est pour des affaires de cannabis. Les étudiants sont rarement les vendeurs. »

« Des réunions de sensibilisation dans les écoles ont déjà été organisées », ajoute le bourgmestre, Jean-Luc Roland (Ecolo). « Mais cela touche autant la drogue que l'alcool par exemple. La police a inté-

gré les drogues et les stupéfiants dans son plan zonal de sécurité. Une attention toute particulière est donc apportée sur ce sujet. »

« Malheureusement, les trafics de drogue ont toujours existé et ils existeront toujours », soupire Martin de Duve, directeur de l'ASBL

Univers Santé qui travaille avec l'UCL sur la question des drogues. Il organise de nombreuses actions de prévention pour réduire les risques. Pour lui, le public étudiant n'est pas un plus gros consommateur de drogue que

d'autres tranches de la population, ce serait même plutôt l'inverse. Seule la consommation d'alcool et plus importante (parfois aussi un peu de cannabis) mais cela se normalise par la suite. ●

C.D.

NOTRE EXPERT

« La consommation de cannabis a un impact sur les résultats scolaires »

**ALFRED
BERNARD**

Expert Toxicologie

☛ **La consommation de cannabis est-elle nocive chez les jeunes ?**

Oui et non. Elle est nocive pour le système nerveux et le système cognitif. Des études sur les animaux ont démontré que le cannabis entraînait des difficultés d'apprentissage et de mémorisation. Il y a donc un impact sur les résultats scolaires. Il y a aussi un effet relaxant qui entraîne un déficit de l'attention. Ces effets relaxants peuvent être dangereux car ils diminuent la vigilance. En revanche si on se concentre sur le cancer et les maladies respiratoires, il n'y a pas d'effet aussi marqué que le tabac. Si on regarde les données dont on dispose, on ne voit pas de dégradation pulmonaire. L'exposition est moindre car on consomme moins de joints. C'est beaucoup moins nocif en termes de mortalité et de morbidité.

☛ **Ce serait plus efficace de légaliser le cannabis, selon vous ?**

C'est un problème de santé publique. Avec le cannabis frelaté, il y a un risque parce qu'il n'y a pas de filtre. Dans les pays où le cannabis est légalisé, on casse les réseaux de distribution pour obtenir et vendre aux consommateurs un produit de bonne qualité. ●

Directeur de recherches au FNRS